

Juliette CARANTA-PAVARD

97400 SAINT-DENIS

Affaire GRONDIN/VICTORIA
Mairie de St-Denis /
Tribunal administratif
Référence 07.061 COU.MDU/FR

Monsieur DURAND-VIEL
Conseiller d'Etat
Chef de la MIJA
PARIS

Saint-Denis, le 11 novembre 2007

APRÈS VOTRE RÉPONSE À MON FAX du 05.11.2007, JE PRÉCISE :

- il ne s'agit pas d'une « *réclamation* », mais d'une **dure protestation** contre les décisions – **plus que PARTIALES et GRAVISSIMES dans leurs effets** – prises par **M. CARBONNEL** et son équipe.

Je n'attendais pas de votre part une autre réponse que celle que vous me servez ; **cela s'appelle l'esprit de corps...** D'autant plus flagrant que, ne connaissant pas les troubles détails de cette scandaleuse affaire, c'est, encore, très arbitrairement que vous vous positionnez vous-même.

- Et vous vous risquez à parler d'**HONNEUR** ! Ici, à la Réunion ? **QUEL HONNEUR ?** Celui des magistrats qui se sont adonnés, des années durant, à des actes indignes et qui ont néanmoins conservé leur « **HONNEUR PROFESSIONNEL** » grâce au silence bienveillant de **TOUS** leurs confrères (et aussi et **SURTOUT** grâce à la **passivité terrorisée** des justiciables, spécialement des victimes...) ?

M.CARBONNEL n'a pas contesté mes dires ; il est juste outré d'être mis en cause par une « justiciable ». **Ce n'est pas convenable, pas acceptable...**

Juliette CARANTA-PAVARD

Copie à :

- M. MACCIONI, Préfet de la Réunion
- Mme DATI, Ministre de la Justice
- M. MUGUET, Procureur de la République
- M. CARBONNEL
- Mme ENCONTRE

△ Retranscription d'un courrier manuscrit et faxé.